



Admission au CFPsyEN

Les Psy EN sont recrutés par concours de la Fonction Publique après l'obtention d'un M2 en Psychologie (toutes spécialités) et la délivrance du titre de psychologue (n° Adeli).

Admis au concours, ils sont affectés dans l'un des 7 centres en France pour une année de professionnalisation, sanctionnée par le CAFPsyEN (cf rubrique concernée).

<http://www.education.gouv.fr/cid104165/etre-psychologue-de-l-education-nationale.html&xtmc=psyen&xtnp=1&xtr=3>

<http://www.education.gouv.fr/cid99001/les-concours-recrutement-des-psychologues-education-nationale.html>